

## [Texte]

documents, including the Post Office, object to the bulk of the documents. Also, technical problems arise in the processing of the information. All these factors apply particularly in the case of the national census.

Current procedures are largely effective in achieving the desired language in the initial contacts, but some initial mismatches are hard to avoid when respondents are so often unknown.

In dissemination of statistical information through printed publications, all regular materials are available equivalently in both official languages. This also applies to information available on machine-readable tapes.

We offer user advisory services from each of our eight regional offices as well as from headquarters. These services are accessible by telephone or in person and are available in both official languages.

Statistics Canada is using extensive advertising to encourage public participation in the census. Media include newspapers, radio, television and bus cards. Such advertising is in both French and English, and is balanced as to population intensity.

Another form of communication for Statistics Canada is in its interactions with scientific and professional communities, both nationally and internationally. It is our general policy in such interactions to display our bilingual capabilities, both in terms of simultaneous availability of official documents in both French and English, and also in terms of the language capabilities of our delegations.

I would like to comment on Mr. Yalden's 1980 report on Statistics Canada. I welcome both the affirmative and critical comments by Mr. Yalden in his 1980 report. His perspectives and suggestions are of potential value to us in evolving our policies and practices to be responsive to the Official Languages Act.

In analysing Mr. Yalden's comments, we obviously are pleased at his evaluation that "Statistics Canada is quite well organized in terms of the services it offers to the public". But we feel that his evaluation that "the language preferences of the survey staff take precedence instead of those of the public" is unjustifiably too harsh. Specifically, we use bilingual questionnaires, bilingual publicity material and bilingual publications. We carefully evaluate the language identification of survey areas to determine where bilingual staff is needed and we train our interviewers in English and in French, including procedures on language issues, and the application of these procedures is monitored and audited.

No doubt we could do better, and we expect to do so. But the achievements by bureau managers in this matter merit, I think, a more positive evaluation than the one quoted.

## [Traduction]

dants, les préposés à la manutention et les employés des Postes se plaignent lorsque les documents sont trop volumineux. Enfin, cela poserait des problèmes techniques au niveau du traitement des données. Toutes ces remarques sont surtout pertinentes dans le cas du recensement national.

Les méthodes utilisées à l'heure actuelle permettent en général de déterminer assez bien la langue préférée des répondants lors de la première prise de contact, mais l'on ne tombe pas toujours juste, surtout lorsqu'on ne connaît pas les répondants.

Toutes les publications destinées à diffuser des données statistiques sont également disponibles dans les deux langues officielles. Il en est de même pour les bandes déchiffrées par ordinateur.

Le siège social et les huit bureaux régionaux offrent d'autre part des services de consultation aux utilisateurs. Les intéressés peuvent se prévaloir de ces services, offerts dans les deux langues officielles, par téléphone ou en se présentant en personne.

Statistiques Canada mise beaucoup sur la publicité pour inciter les Canadiens à participer au recensement. Le ministère recourt notamment aux journaux, à la radio, à la télévision et aux affiches d'autobus. Cette publicité se fait en anglais et en français et tient compte dans chaque région de la préférence linguistique de la majorité.

Statistiques Canada entretient d'autre part des rapports étroits avec des groupes scientifiques et professionnels nationaux et internationaux. Conformément à la politique générale du ministère, nous nous efforçons dans le cadre de ces rencontres de fournir des documents en français et en anglais et d'assurer une bonne représentation linguistique au sein de nos délégations.

J'aimerais maintenant faire quelques commentaires au sujet du rapport 1980 de M. Yalden sur Statistiques Canada. J'ai autant apprécié les critiques positives que les commentaires négatifs que M. Yalden y a faits. Les perspectives qu'il y esquisse et les propositions qu'il y fait nous aideront à adapter nos politiques et nos pratiques en vue de satisfaire aux exigences de la Loi sur les langues officielles.

Nous avons bien sûr été ravis de constater que M. Yalden pense que «Statistiques Canada est assez bien organisé en matière de langues officielles pour ce qui est des services à la clientèle». Mais lorsque qu'il dit que «ces préférences linguistiques des enquêteurs ont tendance à prendre le cas sur celles du public», nous pensons que c'est là un jugement trop sévère. Nous utilisons des questionnaires, des documents publicitaires et des publications bilingues. Nous déterminons consciencieusement la désignation linguistique des secteurs en vue de savoir où affecter les employés bilingues et nous formons nos interviewers en anglais et en français. Nous renseignons ces derniers sur les procédures applicables en matière des questions linguistiques, et nous surveillons de très près l'application de ces procédures.

Sans doute pourrions-nous faire mieux, et nous pensons d'ailleurs nous améliorer. Cependant, les efforts déployés par